

RCS : ANTIBES Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01047 Numéro SIREN : 831 465 331 Nom ou dénomination : A.D.E.M.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2022 sous le numéro de dépôt 2698

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.D.E.M.		92 CHEMIN DU VAL FLEURI	
SIRET	8 3 1 4 6 5 3 3 1 0 0 0 1 3	06800 CAGNES SUR MER	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	MACONNERIE GENERALE, BTP	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	--------------------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	36 278	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

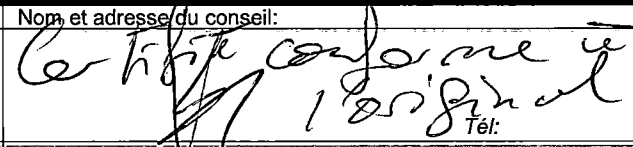
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet M&F 4 Avenue Edmond Salvy 06600 ANTIBES Tél: 0493743052		 Tél:	
OGA/OMGA	☐	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	25/03/2021
		Lieu:	CAGNES SUR MER
		Qualité et nom du signataire:	KAYA FIRAT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			

**N° 2065 bis
2022**

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	22 399
---	--------

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À

0 %.

15 %

19 %

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de recus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise <u>Société A.D.E.M.</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>92 CHEMIN DU VAL FLEURI</u>				<u>06800 CAGNES SUR MER</u>				
Numéro SIRET * <u>8 3 1 4 6 5 3 3 1 0 0 0 1 3</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>		<u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>		
ACTIF				Brut		Amortissements - Provisions		
				1		2		
				Net		Net		
				3		4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	48 969	030	11 419	37 550 45 095	
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)		044	48 969	048	11 419	37 550 45 095	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	145 000	052		145 000 12 000
		Marchandises *		060		062		
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
			Autres * (3)	072	63 742	074		63 742 16 559
Valeurs mobilières de placement		080		082				
Disponibilités		084	11 361	086		11 361 52 032		
Charges constatées d'avance *		092	5 068	094		5 068		
Total II		096	225 171	098		225 171 80 591		
Total général (I+II)		110	274 141	112	11 419	262 722 125 687		
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET 1		NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		30 000		30 000	
	Ecart de réévaluation		124					
	Réserve légale		126		3 000		3 000	
	Réserves réglementées*		130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131					
	Report à nouveau		134		52 789		23 832	
	Résultat de l'exercice		136		30 331		28 958	
	Provisions réglementées		140					
	Total I		142		116 120		85 789	
	Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		49 925			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		42 283		24 581	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	16 232	172	54 393	15 316	
	Produits constatés d'avance		174					
	Total III		176		146 602		39 897	
	Total général (I + II + III)		180		262 722		125 687	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société A.D.E.M.

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
[3 1 1 2 2 0 2 0]Exercice N-1 clos le
[3 1 1 2 2 0 1 9]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens		215		214	
		services *		217		218	318 306
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	110 000	(8 000)
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226	2 108		
	Autres produits			230	1 741	0	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	432 156	301 715
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	19 603	45 898	
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	169 742	69 334	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(23 000)		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	179 467	119 425
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		441
	Rémunérations du personnel *			250	32 095	20 379	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	10 402	8 010	
	Dotations aux amortissements *			254	7 545	3 874	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	395 855	267 360	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	36 300	34 355	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280			
	Produits exceptionnels			(IV) 290			
	Charges financières			(V) 294	23		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	505	244
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices *			(VII) 306	5 442	5 153	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	30 331	28 958	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	30 331	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	5 442		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330	505		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44, septies)	986		987		138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		989			
	Divers* ZFA NG (44, quaterdecies)	345		344		992	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	36 278	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	36 278	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.D.E.M.

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES		505
Total des réintégrations diverses	330	505

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : Société A.D.E.M.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	30 000	442		444		446	30 000		30 000
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	16 375	462		464		466	16 375		16 375
	Autres immobilisations corporelles	470	2 594	472		474		476	2 594		2 594
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	48 969	492		494		496	48 969		48 969
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	596	532	3 750	534		536		4 346	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	3 069	552	3 275	554		556		6 344	
	Autres immobilisations corporelles	560	209	562	520	564		566		729	
TOTAL		570	3 874	572	7 545	574		576		11 419	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société A.D.E.M.

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés	983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits reportables	984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits de l'exercice	860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)				380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	31 538
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	41 985
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société A.D.E.M.				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				376	2
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	318 306
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	318 306
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	2 108
Variation positive des stocks				111	133 000
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	1 736
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	136 849
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	208 874
Variation négative des stocks				145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	130 181
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	339 056
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	116 100
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	116 100
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	318 306	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		024	01/01/2020	160	31/12/2020
Date de cessation				186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 3 1 4 6 5 3 3 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.D.E.M.

ADRESSE (voie) 92 CHEMIN DU VAL FLEURI

CODE POSTAL 06800

VILLE CAGNES SUR MER

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 8 3 1 4 6 5 3 3 1 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.D.E.M.

ADRESSE (voie) 92 CHEMIN DU VAL FLEURI

CODE POSTAL 06800 VILLE CAGNES SUR MER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 550	45 095	7 545	16.73
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGES	30 000	30 000		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	16 375	16 375		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT	2 594	2 594		
28150000 AMORT MATERIEL ET OUTILLAGES	4 346	596	3 750	629.19
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT	6 344	3 069	3 275	106.71
28183000 AMORT MATERIEL DE BUREAU	729	209	520	248.80
TOTAL I	37 550	45 095	7 545	16.73
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION	145 000	12 000	133 000	NS
31000000 STOCK DE MATIERES PREMIERES	23 000		23 000	
33500000 TRAVAUX EN COURS	122 000	12 000	110 000	916.67
AUTRES CREANCES	63 742	16 559	47 183	284.94
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	7 660		7 660	
42100006 DR KAYA FIRAT	96		96	
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE PAS	31	10	21	210.00
44562000 ETAT TVA RECUP S/IMMOB		7 081	7 081	100.00
44566000 ETAT TVA RECUP S/B ET S		8 681	8 681	100.00
44566200 TVA DEDUCTIBLE INTRACOM	479	479		
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	30 823	308	30 515	NS
44571000 ETAT TVA COLLECTEE	1 465		1 465	
45700000 ASSOCIES DIVIDENDES A PAYER	23 188		23 188	
DISPONIBILITES	11 361	52 032	40 671	78.17
51200000 BANQUE	9 650	14 640	4 991	34.09
51220000 CAISSE D'EPARGNE	1 712	37 392	35 680	95.42
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5 068		5 068	
48600000 CHARGES CONSTATEES AVANCE	5 068		5 068	
TOTAL II	225 171	80 591	144 580	179.40
TOTAL GENERAL	262 722	125 687	137 035	109.03

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	30 000	30 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	30 000	30 000		
RESERVE LEGALE	3 000	3 000		
10610000 RESERVE LEGALE	3 000	3 000		
REPORT A NOUVEAU	52 789	23 832	28 958	121.51
11000000 REPORT A NOUVEAU	52 789	23 832	28 958	121.51
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	30 331	28 958	1 373	4.74
TOTAL I	116 120	85 789	30 331	35.35
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	49 925		49 925	
16410000 PRET	49 925		49 925	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 283	24 581	17 702	72.02
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	42 283	24 581	17 702	72.02
AUTRES DETTES	54 393	15 316	39 077	255.13
42100001 RD	1 204	1 144	60	5.22
42100005 RD MEGHZAOUI TAOUFIK	2 140	1 003	1 137	113.36
42100006 DR KAYA FIRAT		563	563	100.00
42100007 BUDAK SEREF	2 624	702	1 922	273.80
42100009 MEDDAH MOHAMED	139		139	
43100000 URSSAF	1 905	1 650	255	15.45
43710000 PRO BTP	1 058	543	515	94.92
43740000 ASSEDIC	7 458	3 395	4 063	119.66
44400000 ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES	5 442	4 338	1 104	25.45
44431000	38	19	20	106.01
44520000 TVA DUE INTRACOM	166	166		
44562000 ETAT TVA RECUP S/IMMOB	1		1	
44566000 ETAT TVA RECUP S/B ET S	12 000		12 000	
44571000 ETAT TVA COLLECTEE		365	365	100.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	3 988		3 988	
45510000 COMPTE COURANT ASSOCIE	16 232	1 430	14 802	NS
TOTAL III	146 602	39 897	106 705	267.45
TOTAL GENERAL	262 722	125 687	137 035	109.03

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	318 306	309 714	8 592	2.77
70630000 PRESTATIONS DE SERVICES A 10 %	66 172	8 182	57 990	708.77
70640000 PRESTATIONS DE SERVICES HT	127 531	213 168	85 637	40.17
70650000 PRESTATIONS DE SERVICES A 20%	124 603	88 365	36 239	41.01
PRODUCTION STOCKEE	110 000	8 000	118 000	NS
71335000 TRAVAUX EN COURS	110 000	8 000	118 000	NS
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 108	-	2 108	-
74000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 108	-	2 108	-
AUTRES PRODUITS	1 741	0	1 741	NS
75800000 produits divers gestion	5	0	5	NS
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 736	-	1 736	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	432 156	301 715	130 441	43.23
ACHATS DE MARCHANDISES	19 603	45 898	26 294	57.29
60700000 ACHAT MARCHANDISES	19 603	45 898	26 294	57.29
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	169 742	69 334	100 408	144.82
60100000 ACHATS MATIERES PREMIERES	169 716	68 502	101 214	147.75
60160000 ACHAT INTRACOMUNAUTAIRE	-	831	831	100.00
60800000 FRAIS ACCESSOIRES S/ACHATS	26	-	26	-
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	23 000	-	23 000	-
60310000 VARIATION STOCK MAT PREMIERES	23 000	-	23 000	-
AUTRES CHARGES EXTERNES	179 467	119 425	60 042	50.28
60400000 ETUDES ET PRESTATIONS	3 092	70 864	67 772	95.64
60410000 SOUS TRAITANT AUTO LIQUIDATION	2 265	-	2 265	-
60612000 EDF GDF	-	483	483	100.00
60630000 FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	2 725	1 623	1 103	67.95
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	149	110	39	35.89
60660000 CARBURANT	11 297	12 391	1 094	8.83
61100000 SOUS TRAITANCE	109 711	-	109 711	-
61200002 LEASING PARTNER 353.53	1 171	-	1 171	-
61320000 LOYERS	4 200	3 610	590	16.34
61321000 LOYER BUREAU	8 208	7 477	731	9.78
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	16 179	7 533	8 646	114.77
61400000 CHARGES LOCATIVES	-	26	26	100.00
61520000 ENTRETIEN ET REPAR S/IMMOB	5 508	3 697	1 811	48.98
61600000 ASSURANCES	7 262	5 540	1 722	31.09
62260000 HONORAIRES	200	513	313	61.04
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	46	-	46	-
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS	-	240	240	100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4 586	3 078	1 508	48.99
62570000 RECEPTIONS	185	155	30	19.29
62620000 TELEPHONE FAX	1 301	1 283	18	1.38
62700000 SERVICES BANCAIRES	1 382	802	580	72.24
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	-	441	441	100.00
63530000 AUTRES IMPOTS INDIRECTS	-	441	441	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	32 095	20 379	11 716	57.49
64110000 SALAIRES BRUTS	28 306	18 475	9 831	53.21
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	3 789	1 904	1 885	98.98
CHARGES SOCIALES	10 402	8 010	2 392	29.86
64510000 COTISATIONS URSSAF	1 997	1 541	456	29.61
64531000 COTISATIONS PRO BTP	810	674	137	20.33
64532000 CI-BTP	3 532	2 401	1 131	47.11
64540000	4 063	3 395	668	19.66
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	7 545	3 874	3 671	94.76
68112000 DOT AMORT IMMOB CORPORELLES	7 545	3 874	3 671	94.76
AUTRES CHARGES	1		1	
65800000 CHARGES DIV DE GEST COURANTE	1		1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	395 855	267 360	128 496	48.06
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	36 300	34 355	1 945	5.66
CHARGES FINANCIERES	23		23	
66160000 INTERETS ET AGIOS	23		23	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	505	244	261	106.80
67120000 AMENDE PENALITES	505	244	261	106.80
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5 442	5 153	289	5.61
69500000 IMPOT SUR LES BENEFICES	5 442	5 153	289	5.61
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	30 331	28 958	1 373	4.74

ADEM
SASU au capital de 30 000 euros
Siège social :
92 Chemin du Val Fleuri
06800 CAGNES SUR MER

RCS ANTIBES B 831 465 331

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 08 Avril 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 08 Avril à 10 heures,

L'associé unique de la société ADEM SAS au capital de 30 000 € divisé en 500 parts de 1 € chacune, a tenu la présente assemblée générale ordinaire, au siège social de la société, sur convocation du Gérant.

Est présent :

Monsieur KAYA Firat : 15 000 parts
Numérotées de 1 à 15 000
Monsieur KAYA Mehmet Salih:15 000 parts
Numérotées de 15 001 à 30 000

Total : 30 000 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur KAYA Firat en sa qualité de Président.

Le Président constate que tous les associés présents ou valablement représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales, et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- l'inventaire,
- les comptes annuels au 31/12/2020,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article 223-19 du code de commerce s'il y a lieu.

KMS

KP

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Affectation des résultats,
- quitus au Gérant,
- approbation de la rémunération du gérant,
- approbation des conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce.

Le Président commente ensuite brièvement les comptes de l'exercice écoulé et informe l'assemblée de la marche de la société pour la même période.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés donne acte au gérant de ce que les dispositions légales, réglementaires et statutaires concernant la communication du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes annuels établis par ce dernier ont bien été respectées et notamment la mise à disposition desdits documents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 30 331 €.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de répartir le bénéfice de l'exercice soit la somme de 30 331 € en report à nouveau.

En outre, la collectivité des associés constate que mis à part la constitution de la réserve légale, les bénéfices dégagés lors des exercices précédents ont été répartis entre les associés au fur et à mesure des assemblées générales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

KMS

KP

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la prise en charge par la société de la rémunération du Président soit la somme de : 1 065.75 € bruts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité à l'exception du gérant concerné qui n'a pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après audition du rapport spécial du gérant faisant mention des conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées, chaque associé intéressé n'ayant pas pris part au vote sur les conventions le concernant.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait des présentes pour accomplir tous dépôt et formalités et notamment celles relative au dépôt des comptes annuels et des documents visés à l'article 44-1 du décret du 23 mars 1967.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés.

Monsieur KAYA Firat

